



LITIGE suite à une agression

Par **stefsha06**, le **09/07/2013** à **13:16**

Bonjour je vous expose mon affaire.

début avril, je me fait agresser par un jeune et sa bande (qui croyait que je volait la voiture de son copain alors que je faisai mes lacets).

cette personne me frappe au visage, je me réfugie chez moi mais elle continue (sur le parking , à proférer des menaces de mort "je vais te tuer")

paniqué, me sentant agressé, je jette une bouteille d'eau à moitié vide sur le trottoir de ma fenêtre (je suis au rdc) et

le propriétaire du véhicule (ami de mon agresseur)prétexte que le bouchon de sa bouteille a percuté sa voiture .

je n'avais pas de RCivile (du à un déménagement chez mon père et j'ai plus de 28 ans).

sur le constat qu'il a souhaité remplir avec moi ,j'ai indiqué toute la situation et que "selon **ses dires** la bouteille aurait percuté sa voiture".

j'apprends trois mois après que la compagnie de son assurance veut me faire payer 450 euros (sans facture).

sur sa voiture, il n'y avait qu'un léger impact (type grêlon sur une aile non visible en photo iphone)

mon agresseur s'est excusé (j'ai mis qu'une main courante)comment me protéger contre cette expertise et ces 450 euros qui sont pour moi une injustice).

Par **stefsha06**, le **24/07/2013** à **14:56**

quelqu'un as t il une réponse? une démarche à suivre?